



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

**AVIS DE CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE 2010.**

**Société anonyme au capital de 90.000.000 Dinars
Siège social : 18, av. Mohamed V - 1080 Tunis
Registre de commerce n°B 138 81 1996**

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 29 juin 2011 à 10 heures, à l'hôtel Sheraton, Nord Hilton Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2010,**
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2010,**
- 3- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2010,**
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2010,**
- 5- Quitus aux administrateurs,**
- 6- Nomination d'un administrateur,**
- 7- Renouvellement de mandat d'administrateurs,**
- 8- Fixation du montant des jetons de présence,**
- 9- Emission d'un emprunt obligataire,**
- 10- Intervention sur la valeur BH afin de réguler son cours en bourse.**

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

P/ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION